



# SNUIPP-SNES-SNEP-SNUEP

## Les syndicats de la FSU se battent pour vos droits au quotidien

### SE BATTRE CONTRE

- L'**évaluation permanente** des stagiaires et des candidat-es aux concours en M2
- L'**infantilisation** des étudiant-es et des stagiaires
- La **baisse des postes** aux concours
- La **baisse du pouvoir d'achat** des entrant-es dans le métier

### LUTTER POUR

- Un **investissement massif** dans la formation des métiers de l'éducation
- Une **vraie revalorisation salariale** qui compense la perte de pouvoir d'achat
- **Abroger la réforme de la formation** et recruter sous statut d'élève fonctionnaire

### LES VICTOIRES DE LA FSU

Par la mobilisation active de ces milliers de militant-es la FSU a obtenu de nombreuses avancées pour les entrant-es dans le métier :

- L'**exonération et le remboursement** de la CVEC pour l'ensemble des stagiaires inscrit-es à l'INSPE
- La **création d'une indemnité forfaitaire** de 700 euros pour les étudiant-es contractuel-les alternant-es pour prendre en charge leurs frais de déplacement
- Le versement de la **prime REP/REP+** pour les AED en préprofessionnalisation
- Le **maintien de la formation sur le temps de service** des stagiaires du 2nd degré.

### À quoi servent vos élu-es étudiant-es ?

Lors de l'année 2022-2023, la FSU a obtenu 66,3% des suffrages un record et 3 sièges au sein du conseil. Un résultat crucial qui nous a permis de porter nos revendications. Nous sommes intervenu-es à de multiples reprises pour obtenir des réponses concernant les conditions de la formation des étudiant-es et des stagiaires. Ainsi entre autres choses, nous avons défendu le droit à la poursuite d'étude au sein du dispositif AED prépro, fait part de nos critiques sur la faiblesse du temps de formation des stagiaires temps plein et alerté le rectorat et l'INSPE sur la grande souffrance des ECA.

**Il est primordial de voter pour des élu-es présent-es et actif-ves pour changer radicalement les conditions d'entrée dans le métier de toutes et tous !**

### Après la formation initiale, la destruction de la formation continue

La réforme de la formation initiale voulue par Blanquer a dégradé largement les conditions d'entrée dans les métiers des collègues. Le passage à temps plein de la majorité des collègues stagiaires et la création du statut catastrophique d'ECA sont autant d'innovations combattues par la FSU.

Comme si cela ne suffisait pas voilà maintenant que l'on s'attaque à la formation continue accusée de faire perdre trop d'heures aux collègues ! La FSU refuse la solution proposée de formations "hors temps élèves", mesure inégalitaire et se battra pour une formation de qualité !

**Il est temps de montrer que la formation des personnels de l'Éducation nationale compte et que nous nous battons dans toutes les instances pour la défendre !**

**Pour une amélioration concrète de votre formation et de votre entrée dans le métier**

**VOTEZ FSU du 22 au 23 novembre 2023**

# Les propositions que nous défendons pour une formation de qualité

## Des modalités d'évaluation adaptées

- Nous réclamons la fin des notes seuils, la compensation annuelle de toutes les U.E, la possibilité de continuer dans tous les cas le travail de recherche commencé en M1.
- Nous demandons également la fin de la multiplication des devoirs «à la maison» alors que nous sommes déjà débordé-es par les exigences de notre travail en établissement et notre formation.

## Une formation revalorisée comme prévu par les textes et à la hauteur des enjeux

- Nous réclamons **20 jours de formation sur le temps de travail** pour les stagiaires temps plein.
- Nous exigeons des placements en établissement cohérents avec la difficulté de l'entrée dans le métier : **proximité géographique**, au sein d'**un seul établissement** notamment pour les CPE.
- Nous revendiquons une **revalorisation des salaires pour les entrant-es dans le métier** : revalorisation des salaires des fonctionnaires stagiaires, revalorisation de la gratification SOPA, de l'indemnité des ECA et de celle des AED prépro.
- Nous réclamons une **rénovation des lieux de formation**, le développement d'un **restaurant universitaire** sur les sites qui en sont dépourvus, ainsi que la **construction d'infrastructures sportives adaptées** qui sont indispensables à la bonne formation des professeur-es du premier degré.

## Voter pour la FSU c'est défendre un service public d'éducation de qualité

Première fédération syndicale dans l'enseignement, la FSU rassemble des syndicats intervenant du primaire au supérieur.

Dans notre académie ou au niveau national, les syndicats de la FSU sont majoritaires dans les instances représentatives. C'est le cas du SNUipp-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SNESUP-FSU...

Voter pour la FSU c'est donc défendre un service public d'éducation de qualité, de la maternelle à l'université, tant pour les usager-es que pour celles et ceux qui le font vivre.

Voter pour la FSU c'est défendre le droit de chaque agent-e public-que à la formation initiale et continue !



## Comment voter ?

- Connectez-vous au site de vote grâce au lien que vous recevrez sur votre boîte mail universitaire et à l'INE sur votre carte étudiant-e.
- Saisissez votre identifiant personnel et votre donnée personnelle (en cas de perte rdv sur le site : <https://upec.neovote.com/support> ou appeler le 0 805 69 56 90
- Pour obtenir votre mot de passe nécessaire à la validation du vote saisissez une adresse mail ou un numéro de téléphone.
- Composez votre bulletin de vote et saisissez votre mot de passe préalablement obtenu puis validez votre vote.

## Nos candidat-es :

1. Nassimo Berland (SNES)
2. Ambre Jouvin (SNES)
3. Denis Valentin (SNUEP)
4. Julie Garnier (SNUEP)
5. Eric Chatonnier (SNUIPP)
6. Fatma Bolek (SNES)
7. Jonathan Corniere (SNUIPP)
8. Assitan Diakite (SNUIPP)

**VOTEZ FSU à l'INSPE du 22 au 23 novembre 2023**

